



26.11.2014 - 09:00 Uhr

## Le CIPI conseille: Risque d'incendie accru durant les fêtes de Noël

Berne (ots) -

Les couronnes de l'Avent, sapins de Noël et autres objets décoratifs contribuent à la magie de Noël. Mais on oublie souvent que les bougies sur les décos représentent un grand danger d'incendie. Plus de 1000 incendies ont lieu chaque année durant cette période. Les conseils faciles à suivre du Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) et du bureau de prévention des accidents (bpa) vous permettent de prévenir les incendies et de fêter Noël en toute sécurité.

Le nombre d'incendies durant la période de Noël est particulièrement élevé. Ils sont dus pour la plupart à des bougies laissées sans surveillance qui se renversent ou à des étincelles qui enflamment des objets facilement combustibles. Le fait de quitter une pièce en y laissant des bougies allumées représente toujours un risque. En effet, les couronnes de l'Avent et les sapins de Noël peuvent prendre feu en quelques secondes et causer de graves incendies. Il faut donc toujours éteindre les bougies dès que leur surveillance ne peut plus être garantie, en particulier lorsqu'elles sont situées à proximité de matériaux inflammables.

De plus, le niveau des bougies ne doit pas trop diminuer. Il est conseillé de les changer régulièrement, avant qu'elles n'entrent en contact avec les aiguilles du sapin ou la couronne de l'Avent. Pour écarter tout risque d'incendie, il vaut mieux renoncer à utiliser de vraies bougies et remplacer celles-ci par des guirlandes lumineuses qui ne présentent pas de danger.

Le Cipi et le bpa vous donnent les conseils suivants pour passer des fêtes de fin d'année en toute sécurité et sans incendie :

- fixez solidement le sapin sur un socle prévu à cet effet ;
- fixez les bougies à la couronne de l'Avent et au sapin de Noël de manière à ce qu'elles ne puissent pas entrer en contact avec des matériaux et des objets inflammables ;
- remplacez les bougies avant qu'elles se soient entièrement consumées ;
- tenez les enfants et les animaux domestiques à l'écart des bougies allumées et surveillez-les ;
- gardez un extincteur ou un seau d'eau à portée de main pour les cas d'urgence ;
- les guirlandes lumineuses électriques constituent une alternative sûre aux bougies.

Contact presse :

Rolf Meier  
Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI)  
Téléphone 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch